



La Ville reste au service de la population La Ville apportera un soutien financier aux commerçants, artisans et chefs des petites entreprises

SPECIAL CORONAVIRUS

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades



Plus que jamais en cette période de confinement, certains et certaines d'entre nous sont victimes de violence au sein même de leur famille.

Pour les aider, ou pour qu'ils/elles puissent appeler au secours, voici trois numéros. N'hésitez pas à les utiliser pour vous protéger, ou protéger des proches :

• Enfants en danger appelez le 119

numéro gratuit, 7 j/7 et 24 h/24

Plus d'infos sur www.allo119.gouv.fr



 Pour lutter contre les violences conjugales, appelez le 3919

Plus d'infos sur

www.service-public.fr/ particuliers/actualites/A13048

 Si vous êtes victime de violence, vous pouvez aussi envoyer un SMS au 114

Plus d'infos sur www.info.urgence114.fr



Pour en savoir plus sur le coronavirus, appelez le 0 800 130 000 (numéro vert). Des spécialistes répondront à toutes vos questions, 24h/24 et 7j/7

Le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars dernier

À Sézanne, la liste « Unis et dynamiques pour Sézanne », menée par Sacha Hewak, a été élue avec 52,81 % des suffrages exprimés, remportant 21 sièges sur 27. La liste

« Sézanne choisissons notre avenir » a obtenu 5 sièges, et la liste « Un nouveau souffle pour Sézanne » a obtenu 1 siège.

Il n'y aura donc pas de second tour, comme c'est le cas dans 30 000 autres communes. Le nouveau Conseil Municipal aurait dû être officiellement installé le 20 mars, mais le coronavirus et le confinement ont tout bouleversé. Ainsi, conformément à la loi, dans les 30 000 communes concernées, c'est le Conseil Municipal qui était en place avant le 15 mars qui continue à assurer la gestion de la Ville, jusqu'à ce que l'installation officielle du nouveau Conseil puisse avoir lieu, à une date qui n'est pas encore fixée par le Gouvernement.



epuis le 17 mars dernier, la plupart d'entre nous sont confinés à leur domicile et ne sortent que pour des raisons impérieuses.

Je suis conscient de l'épreuve que cela représente pour vous, et, en tant que Maire, je dois reconnaître que je suis très fier de la discipline et du civisme dont les Sézannaises et les Sézannais font preuve dans ces circonstances tout à fait extraordinaires.

Certains d'entre nous ont dû poursuivre leurs activités professionnelles, qui nous sont indispensables à tous.

Je pense bien entendu aux médecins, infirmiers et infirmières, aides-soignants, administratifs du secteur médical, laborantins, ambulanciers, etc. Je pense aussi aux enseignants, aux animateurs et animatrices de l'Espace Jeunes pour l'accueil des enfants des personnels soignants, aux personnels des deux maisons de retraite et aux auxiliaires de vie auprès des personnes âgées, aux caissières des grandes surfaces et à leurs collègues dans les rayons, aux responsables et vendeurs/vendeuses des commerces alimentaires et autres produits de première nécessité, aux pharmaciens, aux transporteurs routiers, aux éboueurs, aux gendarmes et aux sapeurs-pompiers, et à bien d'autres encore...

En notre nom à tous, je tiens à les féliciter pour leur engagement et leur courage, et à leur adresser mes plus chaleureux remerciements.

Durant tout ce temps, les élus et les services municipaux n'ont pas été inactifs.

Ainsi, tout a été mis en œuvre, malgré la fermeture de la mairie au public, pour rester à l'écoute de la population, et pour faciliter autant que faire se peut le quotidien de chacun et chacune d'entre vous. Nous vous l'expliquons plus en détail dans les pages suivantes.

Pendant les premières semaines, nous avons communiqué en utilisant les supports disponibles, c'est-à-dire les panneaux lumineux, et le site Internet et la page Facebook de la Ville. Nous pouvons maintenant vous proposer un magazine papier, pour mieux vous informer, vous expliquer ce que nous avons fait pour vous, et tracer les grandes lignes de notre action à venir dans les prochaines semaines.

Aujourd'hui, comme dans les semaines et sans doute les mois à venir, il faut plus que jamais continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Aussi frustrants et désagréables soient-ils, ils sont le moyen le plus sûr de vous protéger et de protéger les autres, et de venir à bout de ce terrible virus qui a bouleversé nos vies.

Le déconfinement approche, dont, à l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas encore les modalités. Ce sera assurément une nouvelle étape de cette situation inédite. Cela nous demandera à tous encore bien des efforts, et nous les ferons tous ensemble.

Croyez bien que nous serons à vos côtés, et que la Ville accompagnera chacune et chacun d'entre vous dans la mesure du possible, par exemple pour les particuliers en leur offrant des masques en tissu réutilisables, et pour les commerçants, artisans et petites entreprises, par la mise en place d'un dispositif d'aides financières.

Avec mon profond dévouement.



Un Soleil en Champagne N°6 Mai 2020 Bulletin d'information de la Ville de Sézanne 7 Place de l'Hôtel de Ville 51120 Sézanne tél: 03 26 80 59 01 Directeur de la publication : Sacha Hewak Rédaction: Andrée Aubès. Sabine Veltz. Conception graphique: www.comincreation.fr Crédits photos : ©Ville de Sézanne Impression : Imprimerie Lemaire Dépôt légal : mai 2020. Imprimé à 3 100 exemplaires sur du papier PEFC, à l'aide d'encres végétales.





Sacha HEWAK Maire de Sézanne



Dès le 17 mars, nous avons décidé de fermer la mairie au public, à la fois pour protéger les usagers et pour préserver les agents municipaux.

Tout le personnel administratif s'est retrouvé en télétravail, et règle tout ce qui peut l'être par téléphone ou par Internet.

Grâce à un n° de téléphone (06-77-76-28-46) et à une adresse courriel (contact-covid@ville-sezanne.fr) « d'urgence » gérés par la directrice générale des services, qui est en relation quotidienne avec le maire, nous sommes, dès le 1er jour de confinement, parvenus à rester en contact avec les habitants, pour pouvoir répondre à leurs interrogations et essayer de résoudre leurs difficultés. Selon les cas, la réponse peut être apportée

immédiatement, ou elle est transmise au service concerné, pour un traitement dans les meilleurs délais.

La directrice des services techniques et l'un de ses adjoints, ainsi que le chef de la police municipale, sont restés en première ligne – en prenant bien sûr toutes les précautions - pour veiller sur le bon état d'entretien de la ville, être en relation avec les commerçants et les forces de gendarmerie, ouvrir et fermer chaque jour, week-ends inclus, les grilles du cimetière, lever le courrier, et nous tenir informés au quotidien.

Il faut saluer à ce propos le remarquable partenariat entre la police municipale et la gendarmerie, qui s'est encore intensifié dans cette période difficile.

Les responsables de l'état civil ont, dans un premier temps, assuré les urgences, c'est-à-dire, hélas, les décès, mais aussi, de manière plus joyeuse, quelques reconnaissances anticipées de naissance. Depuis trois semaines, elles viennent régulièrement en mairie pour répondre aux demandes d'actes. De la même manière, d'autres personnels administratifs se relaient désormais en mairie, une à deux demi-journées par semaine et par roulement, pour gérer les dossiers en cours, urbanisme, comptabilité, gestion du personnel, suivi juridique... - et toujours dans le plus strict respect des gestes barrières. Pour les autres, le télétravail se poursuit.

Depuis trois semaines également, la plupart des agents techniques ont repris le travail, en respectant les distances de sécurité sanitaire, et munis de gants, lingettes, gel hydroalcoolique et masques, pour assurer l'entretien quotidien des espaces verts, des rues et ruelles et des places.

LA VILLE À L'ÉCOUTE DE SES INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES

Grâce au téléphone et à Internet, il a été possible de maintenir le lien avec nos principaux partenaires, tout en respectant strictement l'indispensable confinement.

Ainsi, durant toutes ces semaines, le maire est resté en contact constant avec les responsables du monde médical - médecins, directeur du GHAM, pharmaciennes -, et avec les chefs d'entreprises, les commerçants du centre-ville et les responsables des grandes surfaces, pour être au plus près de leurs préoccupations.

Il a, à de nombreuses reprises, travaillé en concertation avec le CIAS, s'assurant par exemple de la mise en œuvre du plan canicule, qui permet de garder un lien téléphonique avec le maximum de personnes âgées et isolées, ou de la possibilité de faire garder par la crèche les tout petits enfants des personnels soignants.

Il a aussi été en relation régulière avec la sous-préfète et les services de l'État, et participe, en tant que vice-président référent du pôle de proximité de Sézanne, aux réflexions en cours au sein de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais. Cette dernière a notamment en charge les services scolaires et périscolaires, et tout particulièrement, à Sézanne, l'Espace Jeunes qui a accueilli dès le premier jour du confinement, en concertation avec les enseignants, les enfants des personnels soignants.

Il a enfin tenu informés de la situation les présidents et présidentes des associations sézannaises, les a prévenus du décalage de la procédure d'attribution des subventions annuelles, et leur a confirmé le soutien de la Ville.

Instantanés

Rouleaux de sacs jaunes et attestation de déplacements dérogatoire à disposition

La mairie étant fermée, des rouleaux de sacs jaunes ont été placés à la disposition du public dans les deux « boîtes à lire » du jardin de l'Hôtel de Ville et du Champ-Benoist. Pour élargir ce dispositif, et, en concertation avec l'UCIA, plusieurs commerçants ont aimablement accepté d'en distribuer à la demande : les boulangeries, la maison de la presse, le Casino Shop, le café l'Entretemps, et la boucherie Bozzolini.

Ils ont aussi bien voulu mettre à la disposition de leurs clients des formulaires d'attestation de déplacement dérogatoire, que la Ville (qui en met aussi dans les boîtes à lire) imprime et fait déposer régulièrement chez ces commerçants. Un grand merci à eux pour ce geste de solidarité.



À PROPOS DU **Marché**

Depuis le 18 avril, nous avons pu à nouveau ouvrir le marché du samedi, avec tous les commerces alimentaires habituels. Il a fallu mettre en place tout un dispositif permettant de protéger aussi bien les clients que les commerçants. Ce dispositif, approuvé par la sous-préfecture, a conduit le préfet à autoriser, par dérogation, et sur demande du maire, cette réouverture.

Cela n'a pas été possible tout de suite, et nous avons dû, pour obéir à la décision gouvernementale applicable à toute la France, fermer les marchés durant deux semaines. Pour compenser autant que possible les difficultés que cela représentait pour les commerçants, la Ville a, dès le premier jour, établi et diffusé une liste des producteurs locaux qui acceptaient de livrer leurs produits sur commande. Une mesure transitoire, qui leur a sans doute permis de trouver de nouveaux adeptes de leurs fruits, légumes et autres produits frais.



Durant toutes les dernières semaines, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) a continué à assurer ses missions en direction des personnes les plus vulnérables, tout en respectant les règles de confinement et les indispensables gestes barrières.

C'est tout particulièrement le cas auprès des personnes âgées, avec le maintien du service de portage des repas à domicile, la présence des auxiliaires de vie qui interviennent à domicile, et un lien téléphonique régulier avec toutes les personnes répertoriées, sans oublier le contact toujours actif avec la structure Solid'Âge.

Dans le même temps, la crèche a accueilli **les enfants des personnels soignants** de notre secteur, et le relais assistantes maternelles a gardé le lien en télétravail.

L'épicerie sociale a fonctionné en horaires aménagés, des **colis d'urgence** ont pu être distribués, et l'**aide alimentaire** se poursuit, en concertation avec les assistantes sociales du Département.

Par ailleurs, **les associations caritatives** (Secours populaire, Secours catholique,

Croix-Rouge, ou DINA qui vise à rompre l'isolement des personnes âgées) et plusieurs structures (le CLIC - coordination gérontologique, la CSD - circonscription de solidarité du Département, ainsi que l'organisme logeur Plurial Novilia) se sont mobilisées, en partenariat entre elles et avec le CIAS. Certaines ont pu proposer une aide aux devoirs de manière dématérialisée. D'autres ont poursuivi leurs missions, ou ont mis en place de nouvelles initiatives, pour accompagner les personnes âgées ou isolées, ou les personnes en difficulté, pour lesquelles le confinement est particulièrement compliqué ou difficile à vivre (aide aux courses de première nécessité, soutien financier, maintien du lien social par des contacts téléphoniques réguliers, impression d'attestations de déplacement dérogatoire). Des actions solidaires, pour que nul ne se sente abandonné - mais toujours en respectant strictement les gestes barrières!

Joindre le CIAS **ACHAT DE 10 000 MASQUES**

POUR LA POPULATION SÉZANNAISE

La Ville a passé une commande à la mi-avril, par l'intermédiaire de l'Association des Maires de la Marne. pour acquérir 10 000 masques en tissu, lavables et réutilisables une vingtaine de fois. Un masque par personne sera offert aux Sézannais, dès qu'ils nous auront été livrés. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant dès que possible de la date et des modalités pratiques de leur distribution.

> A VILLE APPORTERA UN SOUTIEN FINANCIER AUX COMMERÇANTS, ARTISANS ET CHEFS DES PETITES **ENTREPRISES**

Pour la plupart des acteurs économiques de notre ville, cette période de confinement imposé et les semaines qui vont suivre sont particulièrement lourdes à supporter. C'est pourquoi la Ville a décidé de les soutenir par des aides financières, afin d'alléger leur charge et de leur permettre de repartir d'un bon pied. Une enveloppe de 50 000 € a d'ores et déjà été provisionnée dans cette perspective, qui pourra éventuellement être augmentée à hauteur de 25 000 €, et plus si cela s'avère nécessaire. La réflexion sur les critères d'éligibilité et la mise en œuvre concrète de ce dispositif est en cours, et les informations utiles seront transmises aux entreprises concernées dans les tout prochains jours.

Chantelle